

et
Le mouvement Ensemble

20, rue Chaudron - 75020 Paris
Tél.: 06 80 62 30 30
Web : www.ensemble-fdg.org

vous proposez deux journées de formation et de réflexion sur le thème :

Budgets, politique de la ville, quelles priorités pour les collectivités territoriales ?

**Du vendredi 14 novembre 2014
de 19h00 à 23h00
au samedi 15 novembre 2014
de 9h00 à 18h00**

**40, rue de Malte
1er étage
75011 Paris**

Accès :
Métro Oberkampf

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les deux journées :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Conseillers Communautaires,
Généralistes et Régionaux 900 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuners. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription aux deux journées (valant convention simplifiée de formation)

Budgets, politique de la ville, quelles priorités pour les collectivités territoriales ?
organisées par Formation et Citoyenneté et le mouvement Ensemble

Les 14 et 15 novembre 2014, 40, rue de Malte - 75011 PARIS

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94) Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Email: _____
Fonction élective : _____

Conseil général : _____
Conseil régional : _____
Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____

Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) : _____

Signature du candidat à la formation
Signature du responsable
avec cachet : _____

CACHET

Budgets, politique de la ville, quelles priorités pour les collectivités territoriales ?



Le vendredi 14 novembre 2014

19h00 **Accueil des participant(e)s.**

19h30 **Échanges sur l'exercice des mandats locaux et territoriaux et sur l'élaboration des budgets 2015.**

21h45 **Dîner convivial.**

Le samedi 15 novembre 2014

9h00 **Accueil des participant(e)s.**

9h30 **Définition des priorités politiques : comment les traduire dans les budgets, dans un contexte de réduction des dotations de l'état ?**

10h30 *Questions / Débats*

12h30 *Déjeuner*

14h30 **Politique de la ville et les collectivités territoriales : nouveaux périmètres, nouvelle méthode, quelle place pour les habitants, quel rôle pour l' élu ?**

15h30 *Questions / Débats*

17h30 **Bilan et conclusion des deux journées.**

18h00 **Fin de la Formation.**

INTERVENANT-E-S :

Dominique FILLÈRE, Directrice Générale des Services de la ville d'Allonnes (Sarthe).

Sylvie SCHERER, Directrice de la mission étude sécurité à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France (IAU-ÎDF) - ancienne maire-adjointe du 10ème arrondissement de PARIS, en charge de la politique de la ville - militante associative).

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& citoyenneté